

Réponse à la question orale « l'eau ce bien précieux » du CG du 20 juin 2023.

Monsieur le conseiller, en effet le Val Terbi, comme le nord-ouest de la Suisse a soif. Pour couper une idée reçue, ce printemps que vous qualifiez de pourri a vu, mesures faites à la station de Mervelier, des mois mars et avril un peu en dessus de la moyenne des précipitations. Rien de remarquable contrairement au mois de mai qui a vu tombé 79,4 mm au lieu de 118... et juin s'annonce très en deçà.

Pour ce qui concerne notre commune, deux réseaux sont concernés celui de Vermes et celui du SEVT. On ne peut considérer des volumes de réserve vu que notre eau provient de sources et non pas de nappes phréatiques qui elles peuvent être considérées et mesurées comme telles.

Certes, après un hiver sec, les précipitations du printemps, désirées et bienvenues, ont redonné du débit à nos ressources. Toutefois celui-ci est en baisse vu ce mois de juin très sec.

Pour le SEVT, étant donné les investissements dépensés pour améliorer les captages, connecter toutes les ressources entres elles ainsi que les réseaux la situation n'est pour le moment pas inquiétante.

En ce qui concerne le réseau de Vermes, les 2 sources dont les captages sont été assainis en 2012, ont un débit jugé moyen par les fontainiers

Un bon usage de l'eau potable est certes à encourager mais des économies de consommation en période de ressources suffisantes ne changent rien quant à des restrictions lorsque les sources sont en étiage sévère. Au vu du manque de précipitation de ce mois de juin une information sur une consommation raisonnée de l'eau potable se fera dans le prochain Val Terbi info.

Les réseaux d'eau potable de nos localités sont sous surveillance constante grâce a des instruments de mesure et d'alerte ainsi que l'expérience qu'en ont nos employés. Les fuites supposées sont éliminées dans les plus brefs délais.

La distribution d'eau potable est une tâche de la compétence du SEVT pour trois localités de notre commune, le Conseil communal a, grâce à ses deux représentants, un contact étroit avec le syndicat.

En bref, l'eau douce est un bien publique renouvelable qui doit être consommé avec discernement, économisé en cas de sécheresse, interconnecté pour une gestion de partage des ressources et des risques et c'est la politique que poursuivent le conseil communal et le syndicat des eaux.

Merci de votre attention

Yvan Burri